Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 73 (1976)
Heft: 12

Rubrik: Tribune libre

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J'ai dépassé la septantaine et j'ai des abeilles depuis l'âge de 15 ans. Je ne suis pas professeur, mais, tout jeune, j'ai été mordu pour l'apiculture. Actuellement, j'ai quelques ruches en plaine, dans mon jardin, et un rucher au pied du Jura.

On m'a demandé de parler de mon expérience apicole dans deux écoles de ma localité, ce qui a été des plus apprécié des élèves de 12 à 14 ans, et dernièrement dans une classe plus jeune d'un village du Jura, et cela fut très apprécié également. Comme preuve, je joins, ci-inclus, quelques dessins que ces jeunes élèves m'ont destinés et m'on fait parvenir par leur aimable institutrice.

Voilà comme je procède : je prends avec moi quelques cadres bâtis, contenant du miel et du pollen, de la cire gaufrée ainsi que des accessoires apicoles. D'entente avec l'instituteur ou l'institutrice, je traite les points suivants :

1. Les bienfaits du miel, aliment complet, ce qu'il contient, matières minérales, calcium, fer, manganèse, vitamines, etc.
2. La ruche, la reine, les abeilles, le nombre approximatif : gardiennes, butineuses, ventileuses, le couvain, les bourdons, etc.
3. Le pollen, ses caractéristiques, son emploi, etc.
4. La gelée royale.
5. La propolis.
6. La miellée.
7. Abeilles et arboriculture fruitière.
8. Maladies des abeilles.
9. Les ennemis des abeilles, etc.

Pour chaque point, je fais un court exposé, puis l'instituteur demande aux élèves de me poser des questions. Les élèves sont très intéressés et posent des questions en grand nombre.

Je n'ai pas la prétention de tout connaître, loin de là, mais c'est là un excellent moyen de faire connaître et apprécier l'apiculture.

Un apiculteur de la Société d'Orbe et des environs.
F. Gloor.

Tribune libre

LA DIVISIBLE DE GÉRARD CLAERR

Décembre 1976.

A la fin de mon article sur la « Sélection de l'abeille » (« Revue française de l'apiculture », août 1975, page 284), j'ai insisté sur la nécessité d'un matériel d'exploitation unifié et polyvalent pour une organisation rationnelle du travail en apiculture, afin d'assurer d'une part une circulation fluide des reines sélectionnées entre le rucher d'élevage et les ruchers de production, et de permettre d'autre part une mécanisation poussée des différentes opérations de manutention.

J'ai alors présenté brièvement le modèle de ruche que j'ai mis au point pour mon usage personnel et que j'utilise avec une satisfaction croissante depuis plus de quatre ans.

Encore un modèle de ruche ! Eh oui, ce n'est pourtant pas ce qui manque dans le monde apicole où cette question a fait couler des flots d'encre, suscitant d'interminables discussions. Il n'en est pas moins vrai qu'elle est importante et je me suis passionné pour ce problème depuis plus de quinze ans, étudiant, essayant et comparant la plupart des ruches couramment utilisées.

J'ai eu la chance, si l'on peut s'exprimer ainsi, de partir de zéro, sans patrimoine apicole a perpétuer. Pour éviter des erreurs de parcours et des restructurations coûteuses, j'ai décidé d'étudier à fond, à petite échelle, les problèmes principaux qui se posent à grande échelle.

Le modèle de ruche et la conduite des colonies d'une part, la sélection de l'abeille et l'élevage d'autre part, constituent à mon sens la clef de voûte d'une apiculture moderne et rentable.

Après avoir exposé mes conceptions sur la sélection, je me permets maintenant de présenter les résultats de mes recherches en ce qui concerne la ruche.

J'y ai été encouragé par l'intérêt qu'a suscité mon modèle de divisible au Congrès de Grenoble, ainsi que par la médaille d'or qui m'a été décernée par APIMONDIA pour mon système de palettisation avec cette même ruche.

La ruche constitue d'abord le logement de la colonie d'abeilles. Mais elle est aussi l'instrument de travail principal de l'apiculteur. Ses caractéristiques déterminent en grande partie l'organisation de la pratique apicole.

En effet, un modèle de ruche bien conçu, s'il ne produit pas le miel, permet de réduire le temps des interventions au rucher, ainsi que la fatigue due aux manipulations, deux facteurs importants pour la rentabilité de l'apiculture. Il rend aussi possible l'application des méthodes de conduite des colonies plus conformes aux exigences biologiques des abeilles, avec le minimum de perturbations si nuisibles à leur équilibre social.

D'un point de vue technologique, il est souhaitable, pour une organisation optimale du travail, d'utiliser un équipement polyvalent et standardisé. La polyvalence permet de réaliser de nombreuses combinaisons avec le minimum d'éléments. La standardisation assure l'interchangeabilité des pièces de même type.

L'application de ces principes débouche sur la conception d'une ruche par éléments, appelée encore « divisible », parce qu'elle permet évidemment une division rapide de colonies logées dans ces ruches à plusieurs corps semblables.

La ruche la plus utilisée en France, la Dadant-Blatt, ne correspond pas à cette définition. En effet, son utilisation demande trois modèles de cadres : un grand cadre pour le nid à couvain, un demi-cadre pour les hausses et un petit cadre pour les ruchettes d'élevage, avec autant de corps de ruche différents, sans parler des planchers, des couvre-cadres, des nourrisseurs et des toits.

A titre indicatif, la ruche Dadant à grand cadre pour le nid à couvain n'est plus commercialisée actuellement aux Etats-Unis. Peu d'apiculteurs américains l'utilisent encore. On lui reproche surtout d'être peu maniable.

De même la Langstroth, autrefois considérée comme le type même de la ruche divisible (Langstroth l'a fait breveter en 1851) n'est plus recommandée sous cette forme aux Etats-Unis. La ruche « populaire » est constituée par deux corps Langstroth pour le nid à couvain et de hausses Dadant. De sorte que l'on obtient à nouveau une ruche « hybride ». Il est vrai qu'un corps Langstroth plein de miel pèse environ 40 kg, ce qui n'est guère maniable non plus.

Dans la ruche divisible que j'ai mise au point, j'ai essayé d'intégrer au maximum les différents impératifs et de réaliser un compromis raisonnable pour le confort des abeilles et l'agrément de l'apiculteur.

L'élément de base est un corps de section carrée. Toutes les pièces de la ruche sont d'ailleurs carrées, ce qui représente un grand avantage pour la manutention.

Chaque corps comporte neuf cadres à espacements Hoffman, dont les dimensions extérieures sont les suivantes : hauteur 24 cm., longueur 32 cm. J'ai donc repris en les inversant celles du cadre alsacien, qui se sont révélées tout à fait convenables et m'ont permis de réaliser un ensemble cohérent. (Voir dans le numéro spécial « L'apiculture française - Les régions », l'article sur « L'apiculture en Alsace », quatrième page.)

Une « partition » de mêmes dimensions extérieures que le cadre complète l'espace restant dans le corps, laissant autour d'elle entre 7 à 10 mm., ce qui correspond à « l'espace d'abeille », de sorte qu'elle est peu propolisée.

On la sort au moyen d'un petit crochet et on peut alors accéder directement et rapidement à n'importe quel cadre du corps, sans avoir à extraire, souvent péniblement, le cadre de rive qu'il faut ensuite poser près de la ruche, avec le risque de perdre la reine si elle s'y trouve.

On bénéficie ainsi pleinement des avantages de l'espacement automatique Hoffmann : la propolis est peu gênante lors des visites, mais assure la cohésion des cadres pendant la transhumance.

Il est curieux de constater la survivance des crémaillères dans les ruches françaises, alors que cet accessoire est pratiquement abandonné dans les ruches des pays gros producteurs de miel. Si l'on se représente la quantité de « points de friction » que l'on trouve dans une ruche équipée de crampillons et crémaillères, on ne peut être étonné que les abeilles y soient parfois très rapidement irascibles avec un apiculteur un peu maladroit ou trop pressé.

D'ailleurs les cadres « droits » se prêtent peu à la mécanisation des opérations d'extraction du miel ; on ne peut pas les placer sur chaîne de convoyage ordinaire, car ils se colleraient l'un contre l'autre.

La ruche divisible est constituée par un plancher, un ou plusieurs corps, un plateau couvre-cadres et un toit, ainsi qu'une grille à reine et éventuellement un nourrisseur.

Avec très peu d'éléments différents, on peut donc constituer aussi bien une ruchette pour un nucléus qu'une forte ruche de production. Un vrai jeu de construction, rendu encore plus agréable par le poids modéré des corps qui, pleins de miel, ne pèsent que 25 kg. au maximum.

On travaille par corps de ruche entiers, plutôt que par cadres individuels, ce qui rend les visites beaucoup plus rapides et permet le traitement uniforme des colonies d'un rucher.

Le renouvellement annuel de la reine par exemple s'effectue, sans la rechercher, par « échange standard » du corps contenant l'ancienne reine contre un corps contenant une jeune reine avec son nucléus et provenant du rucher d'élevage. Cette petite colonie ayant hiverné sur un corps a pu être évaluée pour ses capacités d'hivernage et de rusticité avant d'être utilisée. Les nucléi non satisfaisants en ce qui concerne ce critère ne sont pas mis dans le circuit et leur reine est détruite dès que des cellules royales sont disponibles. Sélectionner, c'est choisir, ne l'oublions pas !

Pour savoir dans quel corps se trouve la reine, ce n'est pas bien difficile. La colonie hiverne sur deux corps. Au début du mois d'avril on les inverse. La reine a alors tendance à monter dans le corps du haut où il fait plus chaud et dans lequel elle trouve beaucoup d'espace pour l'extension de son nid à couvain. Deux semaines après cette opération, on intercale une grille à reine et quatre jours plus tard, on s'assure que la reine se trouve bien dans le corps du haut, en constatant la présence d'œufs. On remplace alors ce corps, qui va au rucher d'élevage et constituera un nucléus de fécondation, par un corps avec jeune reine féconde.

Si la reine se trouvait dans le corps du bas, c'est celui-là qu'il faudrait évidemment remplacer.

On évite ainsi les difficultés de recherche de l'ancienne reine et d'introduction de la nouvelle reine. Grâce à ce système de rotation, ne demandant pas de main-

d'œuvre spécialisée et pouvant s'effectuer presque mécaniquement, on peut assurer le retour régulier à l'atelier de tous les corps de ruche de l'exploitation dans un cycle de cinq ans et le remplacement de toutes les cires dans la même période, ce qui est très important du point de vue entretien et prophylaxie.

Pendant la miellée, le nid à couvain est laissé sur deux corps et les corps pour la récolte (hausses) en sont séparés par une grille à reine. Dans les hausses, la « partition » peut être enlevée pour obtenir un espacement plus large des cadres donnant des rayons plus épais et permettant une désoperculation plus facile.

Si l'on utilise un souffleur pour chasser les abeilles lors de la récolte, il vaut mieux la conserver. Après l'avoir ôtée, on peut alors écarter un cadre après l'autre pour « souffler » les abeilles avec plus d'efficacité.

Les corps destinés à la récolte ne rentrent pas dans le circuit du nid à couvain : leurs rayons restent donc blancs, ce qui permet d'obtenir un miel de meilleure qualité. Ils sont évidemment construits sur cire à base plastique pour éviter le bris lors de l'extraction. Pour la production du miel en rayon, six sections spéciales peuvent être insérées dans un cadre normal.

Pour la transhumance et l'hivernage, un cadre grillagé se place à l'entrée de la ruche. Une ouverture avec tirette se trouve dans la traverse supérieure de ce cadre. Elle est fermée pendant le transport, de sorte que les abeilles ne peuvent s'échapper mais disposent d'un espace pour se déplacer. La ventilation peut ainsi être effectuée par la voie normale, les accidents de transhumance étant souvent dus moins à un manque d'aération qu'à une sorte de « claustrophobie » qui provoque un affolement et une élévation anormale de la température.

Pendant l'hivernage, le trou de vol, muni de ce cadre grillagé, peut être laissé grand ouvert sans que des petits rongeurs puissent y pénétrer.

Pour les nucléi, ce cadre est également très utile pour prévenir le pillage. En effet, les pillardes, attirées par l'odeur du miel, se dirigeant vers le bas du cadre, en face du trou de vol de la ruche, mais ne peuvent évidemment y pénétrer, tandis que les abeilles de la ruche ont l'habitude de circuler par le haut du cadre.

La trappe à pollen se place en position médiane sur un cadre intercalé entre deux corps. De construction simple, elle peut être placée et retirée facilement. Comme elle n'est pas au niveau du sol, le pollen y est moins exposé à l'humidité et l'on n'a pas besoin de se baisser tellement lors de la récolte. Il est important de récolter du pollen, non seulement parce que c'est un produit de la ruche pour lequel la demande est forte, mais encore parce qu'il est indispensable pour la fabrication des galettes de nourrissement au printemps et à l'automne.

Cette ruche fait l'objet d'une fabrication soignée, en sapin du Jura. L'assemblage à tenons utilisés pour les corps garantit une solidité exceptionnelle.

Les cadres d'une structure particulièrement rigide ont été conçus pour recevoir les cires armées et à base plastique faites sur mesure aux Etats-Unis où elles sont d'usage courant. Elles permettent en effet de réaliser des gains de temps très importants lors du montage dans les cadres puisqu'elles ne nécessitent pas de fil de fer et peuvent être mises en place en quelques secondes.

D'autre part, les cadres ainsi équipés sont très résistants au bris à l'extraction. En outre, les abeilles acceptent très bien ces cires et construisent de beaux rayons bien réguliers, dans des conditions favorables.

Le montage de ces cires nécessite des cadres de dimensions rigoureusement standardisées, ce qui n'est malheureusement pas le cas en France pour la Dadant-Blatt et la Langstroth; des variations de plus de 10 mm. peuvent parfois être constatées d'un constructeur à l'autre. D'où l'avantage d'une ruche strictement normalisée dès le départ.

A volume égal, elle n'est pas plus chère que les modèles courants. A titre indicatif, le prix d'une ruche complète comprenant :

— un plancher grillagé ;
— trois corps avec cadres montés et perçés, à espacements Hoffman, plus la partition ;
— une grille à reine en fil rond chromé et soudé électriquement, avec encadrement bois ;
— un nourrisseur couvre-cadres grande capacité (hauteur 10 cm.) ;
— un plateau couvre-cadres double face permettant de placer les galettes au pollen ou le candi directement sur la tête des cadres ;
— un toit tôlé.

Cette ruche se prête très bien à la palettisation. Le dispositif que j'ai mis au point et qui a obtenu la médaille d'or à Grenoble est composée d'une palette métallique carrée, galvanisée, de longue durée de vie et de grande fiabilité, sur laquelle quatre ruches séjournent toute l'année. Chacune d'elles a son entrée sur un autre côté, de façon à réduire la dérive.

Pour la transhumance, quatre points d'ancrage dans la palette permettent la fixation très rapide de deux sangles à mousquetons. L'ensemble ainsi bloqué peut être manutentionné en toute sécurité par la fourche d'une grue hydraulique ou d'un chariot élévateur. Les mêmes palettes peuvent servir pour le transport des hausses et du matériel en général.

L'ensemble du système est donc complet et cohérent et convient aussi bien pour un rucher d'amateur que pour une exploitation professionnelle.

Protection du bois des ruches

Après de longues recherches (les peintures les plus efficaces en extérieur sont souvent déconseillées par les fabricants eux-mêmes pour les ruches, car elles contiennent des constituants toxiques pour les abeilles ou risquent de polluer le miel), j'ai enfin trouvé un produit qui réunit beaucoup d'avantages ; il s'agit du TENLON Apiculture, plastifiant monocomposant, de tenue garantie à l'extérieur pour une durée de 10 ans.

— Il est anticryptogamique et étanche, mais laisse respirer le bois.
— Il s'applique aussi facilement qu'une peinture ordinaire, au pinceau tout simplement (attention à mettre des gants, pour ne pas se plastifier aussi les doigts, mésaventure qui m'est arrivée et il a fallu deux jours pour les nettoyer complètement.
— Il est non toxique et peut être mis au contact de produits alimentaires (autorisation officielle).
— Il est incolore, conserve au bois ses couleurs naturelles, mais peut être coloré par pigments satinés.

Le Tenlon suit les mouvements du bois, car il se prête à un allongement jusqu'à 300 %. Après dix ans, il est inutile de décaper, le produit étant chimiquement solidaire du bois. Il suffit d'appliquer une nouvelle couche mince.

On réunit donc les principaux avantages de la ruche en matière plastique, sans ses inconvénients, et ceux de la ruche en bois. C'est vraiment intéressant.

Sanglage des ruches pour la transhumance

Il est évident qu'une ruche divisible pose plus de problèmes qu'une ruche Dadant lors du transport, du fait de la mobilité de ses différentes parties, malgré la propolis qui les maintient parfois efficacement. Mais il vaut mieux être prudent, car un choc peut causer des désagréments faciles à prévenir. La sangle LT assure un cerclage très efficace et rapide. Elle est réalisée en Tergal haute ténacité, imputrescible, d'allongement nul même à l'humidité, ayant une résistance très grande à l'usure. Le système de fermeture permet un réglage continu de la longueur de la sangle, ainsi qu'un serrage progressif. Sa simplicité rend possible le cerclage ou l'arrimage en quelques secondes : il suffit de passer la

sangle dans le tendeur... et de fermer. L'ouverture est immédiate par basculement du levier du tendeur. L'ouverture accidentelle du système est totalement impossible (sécurité).

Transport de la ruche

La ruche ainsi sanglée peut être déplacée avec le minimum de peine grâce au COLPORTEUR, ce chargeur de ruches simple, efficace et d'un prix abordable, réalisé par un jeune apiculteur inventif, M. Belval, et présenté dans le numéro d'octobre de la « Revue française d'apiculture ». Intermédiaire entre le système classique « à l'huile de coude», dont les inconvénients pour le dos sont bien connus, et les chargeurs de ruches hydrauliques beaucoup plus coûteux, il convient parfaitement à un grand nombre d'apiculteurs. A noter qu'il permet le pesage rapide des ruches, sans manipulation supplémentaire.

Tiré de la « Revue française d'apiculture », janvier 1976, No 338.

La vie de nos sections

Nécrologie

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU DISTRICT DE MARTIGNY

Le 14 octobre 1976 s'éteignait dans son village de Fully, à l'âge de 75 ans, notre fidèle membre

† CYRILLE RODUIT D'ALEXANDRE

Né en 1901, il consacra toute sa vie à la culture de la terre et aux soins de la vigne. Pendant quelques années il exerça le métier de fromager. Là, également, son amour du travail bien fait l'avait fait apprécier.

La vie des abeilles ne pouvait laisser indifférent un homme si passionné par les beautés de la nature. Il possédait un joli rucher dans le coteau de Fully auquel il consacrait ses moments de détente. C'est en 1960 qu'il adhéra à notre section et il en fut un membre assidu.

L'art musical l'accapara également et il fut un véritable pilier pour sa fanfare « La Liberté » à laquelle il apporta son talent, ses conseils et sa présence active durant plus de 35 ans.

C'est ainsi qu'au soir d'une vie très active notre collègue abandonna ses outils terrestres pour entrer dans le repos éternel.

Nous lui garderons un souvenir ému.

A. D.